

Une histoire de la prévention selon un incorrigible optimiste



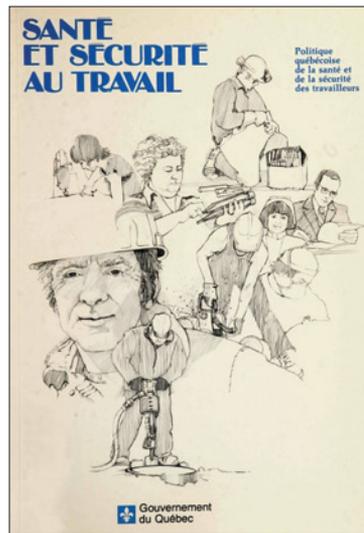
Julie Bleau
jbleau@asstsas.qc.ca

Michel Pérusse baigne dans la santé et la sécurité du travail (SST) depuis 50 ans. Ce pionnier a assisté à la mise en place des premiers jalons de la prévention au Québec. Il coulait de source que l'ASSTSAS lui confie la plénière d'ouverture de son colloque. Avec toute la passion que nous lui connaissons, M. Pérusse nous a fait part de ses constats et des leçons apprises, tout en nous invitant à réfléchir à l'avenir.

« Je suis un incorrigible optimiste », affirme d'entrée de jeu M. Pérusse. Le ton était donné : nous allons parcourir des pans de l'histoire québécoise le verre à moitié plein. Bien que M. Pérusse affirme en avoir vu de toutes les couleurs au cours de sa carrière, avoir vécu des hauts et des bas ainsi que d'éternels recommencements, il soutient : « Globalement on a progressé. Mais il en reste encore beaucoup à faire. C'est pour ça que vous êtes là ! »

Retour dans les années 70

En matière de SST, où était le Québec au début des années 70 ? Pas bien loin ! Il ne se faisait pas grand-chose en prévention, ni même en indemnisation pour les accidentés du travail. La CSST n'existait pas encore. La province manquait cruellement de professionnels compétents : « Il sortait sept ou huit hygiénistes par an de l'Université McGill », raconte M. Pérusse.



Le livre blanc sur la santé et la sécurité au travail, paru en 1978, énonce les orientations du gouvernement du Québec en matière de SST.

Les milieux de travail reconnaissaient peu ou pas les risques professionnels. « La surdité ? C'est parce que les travailleurs vont dans les discothèques ou qu'ils font du Ski-Doo la fin de semaine. [...] Des accidents au travail ? C'est parce que des personnes les attirent », mentionne M. Pérusse pour camper l'esprit de l'époque.

En 1978, le gouvernement du Québec lance une vaste consultation populaire. De celle-ci découle la publication du livre blanc sur la santé et la sécurité au travail. Ce document énonce les orientations gouvernementales en matière de SST. Une belle avancée.

En 1979, suivra l'adoption de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST). Cette dernière introduit les notions de paritarisme et de concertation. M. Pérusse explique que le paritarisme signifie travailler ensemble, « mais ça ne veut pas nécessairement dire que ça

se passe bien ». Pour cette raison, le législateur a ajouté le concept de concertation. La LSST parle aussi de mécanismes de prévention. Elle promet le programme de prévention, mais hélas ! les milieux de travail réduisent trop souvent celui-ci à « une affaire de papier ». Les employeurs répondent à l'obligation de produire un document qu'ils tablettent et oublient. L'ambition de la loi voyait plutôt le programme comme un outil vivant, incarné et concrètement utilisé pour faire avancer la prévention sur le terrain. Pour cela, il faudra attendre.

C'est aussi en 1979 qu'est créée la toute première association sectorielle paritaire, l'ASSTSAS !

*Globalement on a progressé.
Mais il en reste encore beaucoup à faire.*



Photo : Lyne Têtréault, Graphie Studio

Tendances actuelles dans les organisations

La mondialisation exerce d'énormes pressions sur les organisations. Ajoutons-y le contexte de la pénurie de main-d'œuvre et nous obtenons une augmentation de la charge moyenne de travail. Pour fournir, les travailleurs doivent délaissier des tâches pour se concentrer sur les activités essentielles, les cas urgents. Néanmoins, ils sont essouffés et stressés ; des effets se font sentir sur leur vie personnelle.

Dans l'espoir de concilier le tout, les entreprises tentent actuellement de développer de nouvelles formes d'organisation du travail, ce qui est loin d'être simple. Notre conférencier optimiste mentionne que selon lui, au fil des ans, les risques les plus faciles ont été contrôlés : installer des gardes, boucher des trous, nettoyer et ranger, aménager de façon ergonomique, le Québec l'a fait. Restent les enjeux les plus complexes, soit ceux liés à la macro-ergonomie et à la santé psychologique.

Dans le secteur de la santé, il nous faut énoncer un troisième risque important. En effet, suspectez-vous le pouvoir dangereux d'un carré de beurre sur le plancher d'une cafétéria d'hôpital ? Si vous posez le pied dessus, glissez et tombez, statistiquement, votre rémission sera de longue durée. Ça fait drôlement mal le terrazzo ! Eh oui, le réseau de la santé est le plus grand producteur de chutes sur les lieux du travail ! Étonnant, n'est-ce pas ?

Pourquoi cet exemple du carré de beurre ? Parce que nous devons tous nous sentir interpellés par les risques, même ceux qui nous semblent anodins. Il n'y a pas de petits gestes en prévention. Nous détenons tous le pouvoir d'éliminer les risques.

Nos milieux ont besoin de dirigeants convaincus de l'importance de la SST. « Si on a ça, on peut soulever des montagnes. Si on n'a pas ça... (soupir) », rappelle M. Pérusse. Le manque de conviction conduit à des flops en prévention. Les gestionnaires doivent faire partie du système de prévention, par exemple en enquêtant les événements accidentels survenus dans leurs secteurs.

La prévention ne doit pas reposer sur les épaules de quelques individus, car si ces perles quittent l'organisation, les activités de prévention s'arrêtent avec elles. Pour cette raison, depuis les années 2000, nous parlons de « culture de prévention », au sens où la prévention est perçue comme une valeur plutôt que comme une priorité.

Que nous réserve l'avenir ?

Devant nos yeux amusés, M. Pérusse interroge sa boule de cristal. Il nous annonce de grands enjeux de santé psychologique, de harcèlement et de violence. Ces maux sont-ils davantage présents ou est-ce parce que nous les remarquons plus ? Difficile à dire, mais selon lui la violence commence dans les cours d'école et ces jeunes arrivent maintenant dans nos milieux professionnels. Il faut s'en occuper !

Au-delà des causes individuelles de détresse psychologique, nous devons puiser au niveau des causes fondamentales et réexaminer l'organisation du travail. En effet, rationaliser, faire plus avec moins et accélérer les cadences produisent des cocktails explosifs.

Dans un futur pas si lointain, l'intelligence artificielle (IA) modifiera nos façons de traiter les informations. Quels seront les impacts de l'IA ? La boule de cristal est plutôt restée muette à ce sujet¹.



Photo : Lyne Têtréault, Graphie Studio

Au-delà des causes individuelles de détresse psychologique, nous devons puiser au niveau des causes fondamentales et réexaminer l'organisation du travail.

Nos milieux ont besoin de dirigeants convaincus de l'importance de la SST.

Leçons apprises

Fort de ses 50 ans d'expérience, M. Pérusse nous trouve bien accaparés par notre quotidien. Il se désole de voir autant de gens créer tout seuls dans leur coin, occupés à réinventer la roue. « Marquez un temps d'arrêt, ressourcez-vous, levez le radar. » Pour faire image, il cite un proverbe arabe : « C'est facile, quand on a le crocodile accroché au fond de culotte, de perdre de vue que notre objectif était d'assécher le marais. »

Temps d'arrêt, donc. Quel objectif cherchez-vous à atteindre? Auriez-vous oublié votre cible en cours de route? Levez les yeux et regardez autour de vous. À votre problème, une solution existe sûrement déjà, quelqu'un y aura pensé avant vous. Inspirez-vous des autres. Et n'hésitez pas à partager l'information avec les autres en retour.

Il est primordial de pérenniser la prévention, de la faire vivre au quotidien. Toute culture est vivante et en constante évolution. En SST, nous nommons ce principe actif « la mobilisation » et cette dernière implique toutes les parties : la direction, les gestionnaires et les employés. Face à la surcharge pouvant freiner les énergies, M. Pérusse nous invite à échanger nos recettes gagnantes et à travailler tous ensemble. Un colloque de l'ASSTSAS n'est-il pas une merveilleuse occasion pour échanger et s'allier pour une même cause? ■

RÉFÉRENCE

1. Sur ce sujet, consulter l'article Intelligence artificielle et santé psychologique des travailleurs. *OP*, 47(2), 18-19.

TOUTE UNE CARRIÈRE EN PRÉVENTION

Michel Pérusse est actif dans le domaine de la SST depuis près de 50 ans. Il est un homme ouvert, curieux et généreux, un précurseur en SST. Tout au long de son parcours professionnel, il a démontré conviction et engagement. C'est aussi un conteur né qui sait communiquer sa passion, susciter l'intérêt de son auditoire. Il a formé plus d'une génération de préventionnistes et forgé les lettres de noblesse de la prévention.

Au cours de sa fructueuse carrière, Michel Pérusse a été enseignant et chercheur à l'Université Laval et à l'Université de Sherbrooke, directeur chez Noranda et Bombardier Transport, ainsi que consultant. Il a écrit ou co-écrit plus de 800 communications spécialisées et plus de 210 publications. En 2004, il a reçu le prix Antoine-Aumont de l'AQHSST pour l'ensemble de sa carrière de communicateur.

L'ASSTSAS tient à souligner sa carrière remarquable et à le remercier pour son inestimable contribution au développement de la prévention en SST.

